

LETTRE D'ENGAGEMENT QUALITE DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Les services de formation initiale et continue du Centre Hospitalier de Cholet se sont inscrits dans une démarche qualité visant la satisfaction de ses partenaires pour répondre à leurs exigences et attentes dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Pour accomplir efficacement sa mission, le Centre de formation du Centre Hospitalier de Cholet met progressivement en place une politique qualité selon le Référentiel National Qualité (RNQ) : QUALIOP. L'amélioration permanente de la qualité de la formation est un élément majeur de la politique du Centre Hospitalier de Cholet et de son projet pédagogique.

Cette première période, s'échelonnant de 2021 à 2025 va permettre à notre centre de formation de développer une culture qualité, de structurer et mettre en œuvre un système de management de la qualité basé sur une approche processus.

Les axes prioritaires de sa politique sont :

- La finalisation de la formalisation de nos procédures et de tous les processus décrits dans notre cartographie.
- Le développement de l'écoute client
- Une évaluation de notre système qualité

La mise en œuvre de ces différents axes doit concourir à l'amélioration continue de nos prestations. Ainsi, chaque professionnel doit être conscient de l'importance de sa contribution et s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre des actions de formation.

Nos valeurs reposent notamment sur les compétences et l'expertise des professionnels de notre Centre de formation. S'appuyant sur une dynamique d'équipe et de réussite, l'équipe pédagogique met l'apprenant en situation et l'accompagne dans son processus de professionnalisation.

Les personnels pédagogiques et administratifs favorisent le développement des missions du Centre de formation du CH de Cholet en maintenant une stratégie d'ouverture et de partenariat.

Le centre Hospitalier de Cholet souhaite faire de la qualité plus qu'une démarche mais une doctrine d'amélioration continue.

Fait à CHOLET, le 29 novembre 2021


Le directeur adjoint
chargé des ressources humaines
ERIC MOREAU

